



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Date de révision 14-juin-2020

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Wynn's Turbo Cleaner

Autres moyens d'identification

Code du produit WN 21601

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée See directions provided with product

Utilisations déconseillées All other applications

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur
ITW Professional Automotive Products
3606 Craftsman Blvd.
Lakeland, FL 33803

Adresse du fabricant

Fabriqué et distribué par:

Distributeur

Également distribué par:

ITW Permatex Canada
101-2360 Bristol Circle
Oakville, ON Canada L6H 6M5
Telephone: (800) 924-6994

Numéro de téléphone de l'entreprise 863-665-3338

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924

International Emergency:

00+1+ 813-248-0585

Contract Number: MIS0003583

Adresse e-mail: EHS@itwproap.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Gaz sous pression	Gaz comprimé

Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Mention d'avertissement

Danger

Provoque une irritation cutanée
Provoque de graves lésions des yeux
Peut provoquer le cancer

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
 Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur



Aspect Aucune information disponible

État physique Liquide

Odeur Aucune information disponible

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuel requis

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité aiguë inconnue

8.1525% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	Numéro CAS	% massique
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	15 - 40
2-Butoxyéthanol	111-76-2	5 - 10
Dipropylèneglycolmonométhyléther	34590-94-8	3 - 7
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	1 - 5
Hydroxyde dammonium	1336-21-6	1 - 5
cocamide diethanolamine	68603-42-9	1 - 5

Naphtalène	91-20-3	1 - 5
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	1 - 5
1,2,3-Triméthylbenzène	526-73-8	1 - 5
Isopropylbenzène	98-82-8	0.1 - 1
2,2-Iminodiéthanol	111-42-2	0.1 - 1

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux	Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION :. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Voir la section 2 pour plus d'informations.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Agent chimique sec, Mousse

Moyens d'extinction appropriés

Aucun(e)

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucun(e) en particulier.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Voir la section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Mettre en place une ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

Matières incompatibles Agents comburants forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives pour l'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
2-Butoxyéthanol 111-76-2	TWA: 20 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 240 mg/m ³ (vacated) TWA: 25 ppm (vacated) TWA: 120 mg/m ³ (vacated) S* S*	IDLH: 700 ppm TWA: 5 ppm TWA: 24 mg/m ³
Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm S*	TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 600 mg/m ³ (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 900 mg/m ³ (vacated) S* S*	IDLH: 600 ppm TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 900 mg/m ³
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor	-	-
Naphtalène 91-20-3	TWA: 10 ppm S*	TWA: 10 ppm TWA: 50 mg/m ³ (vacated) TWA: 10 ppm (vacated) TWA: 50 mg/m ³ (vacated) STEL: 15 ppm (vacated) STEL: 75 mg/m ³	IDLH: 250 ppm TWA: 10 ppm TWA: 50 mg/m ³ STEL: 15 ppm STEL: 75 mg/m ³
1,2,4-Triméthylbenzène	-	-	TWA: 25 ppm

95-63-6			TWA: 125 mg/m ³
1,2,3-Triméthylbenzène 526-73-8	-	-	TWA: 25 ppm TWA: 125 mg/m ³
Isopropylbenzène 98-82-8	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m ³ (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 245 mg/m ³ S*	IDLH: 900 ppm TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m ³
2,2-Iminodiéthanol 111-42-2	TWA: 1 mg/m ³ inhalable fraction and vapor S*	(vacated) TWA: 3 ppm (vacated) TWA: 15 mg/m ³	TWA: 3 ppm TWA: 15 mg/m ³

NIOSH IDLH *Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie*

Autres informations Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.

Protection respiratoire Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect Aucune information disponible
Odeur Aucune information disponible
Seuil olfactif Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune information disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible	
Point / intervalle d'ébullition	Aucune information disponible	
Point d'éclair	NFTB	
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune information disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible	
Pression de vapeur	Aucune information disponible	
Densité de vapeur	Aucune information disponible	
Densité relative	0.93	
Hydrosolubilité	Partiellement soluble	
Solubilité(s)	Aucune information disponible	
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	

Température de décomposition	Aucune information disponible
Viscosité cinématique	2
Viscosité dynamique	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible

Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible
TDAA (Température de décomposition auto-accélérée)	Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune information disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Agents comburants forts

Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Contact oculaire	En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite.
Ingestion	En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2 mL/kg (Rabbit)	> 590 mg/m ³ (Rat) 4 h
2-Butoxyéthanol 111-76-2	= 470 mg/kg (Rat)	= 435 mg/kg (Rabbit)	= 450 ppm (Rat) 4 h = 486 ppm (Rat) 4 h
Dipropylnéglycolmonométhyléther 34590-94-8	= 5.35 g/kg (Rat)	= 9500 mg/kg (Rabbit)	-
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	= 5660 mg/kg (Rat)	= 2700 mg/kg (Rabbit)	-
Hydroxyde dammonium 1336-21-6	= 350 mg/kg (Rat)	-	-
cocamide diethanolamine 68603-42-9	= 12400 µL/kg (Rat) > 5000 mg/kg (Rat)	> 2 g/kg (Rabbit)	-
Naphtalène 91-20-3	= 490 mg/kg (Rat) = 1110 mg/kg (Rat)	> 20 g/kg (Rabbit) = 1120 mg/kg (Rabbit)	> 340 mg/m ³ (Rat) 1 h

1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	= 3280 mg/kg (Rat)	> 3160 mg/kg (Rabbit)	= 18 g/m ³ (Rat) 4 h
Isopropylbenzène 98-82-8	= 1400 mg/kg (Rat)	= 12300 µL/kg (Rabbit)	> 3577 ppm (Rat) 6 h = 39000 mg/m ³ (Rat) 4 h
2,2-Iminodiéthanol 111-42-2	= 620 µL/kg (Rat) = 780 mg/kg (Rat)	= 11.9 mL/kg (Rabbit) = 7640 µL/kg (Rabbit)	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
2-Butoxyéthanol 111-76-2	A3	Group 3	-	-
cocamide diethanolamine 68603-42-9	-	Group 2B	-	X
Naphtalène 91-20-3	A3	Group 2B	Reasonably Anticipated	X
Isopropylbenzène 98-82-8	-	Group 2B	Reasonably Anticipated	X
2,2-Iminodiéthanol 111-42-2	A3	Group 2B	-	X

ACGIH (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

A3 - *Cancérogène pour l'animal*

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Group 2B - *Cancérogène possible pour l'Homme*

Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

Hypothèse raisonnable - Cancérogène chez l'humain selon une hypothèse raisonnable

OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis)

X - *Présent*

Toxicité chronique Peut entraîner des effets indésirables sur la moelle osseuse et le système hématopoïétique. Peut entraîner des effets indésirables sur le foie.

Effets sur certains organes cibles Sang, Système nerveux central, Yeux, Système hématopoïétique, rein, Foie, Système respiratoire, Peau.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .

ETAmél (voie orale) 2168 mg/kg

ETAmél (voie cutanée) 3119 mg/kg

ETAmél 12.8 mg/l

(inhalation-poussières/brouillard

)

ETAmél (inhalation-vapeurs) 5000 mg/l

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

0 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Mobilité

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	2.9 - 6.1
2-Butoxyéthanol 111-76-2	0.81
Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8	-0.064
Naphtalène 91-20-3	3.6
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	3.63
Isopropylbenzène 98-82-8	3.7
2,2-Iminodiéthanol 111-42-2	-2.18

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis U055 U165

Nom chimique	RCRA - Composés organiques halogénés	RCRA - Déchets de série P	RCRA - Déchets de série F	RCRA - Déchets de série K
Naphtalène 91-20-3	-	-	Toxic waste waste number F025 Waste description: Condensed light ends, spent filters and filter aids, and spent desiccant wastes from the production of certain chlorinated aliphatic hydrocarbons, by free radical catalyzed processes. These chlorinated aliphatic hydrocarbons are those having carbon chain lengths ranging from one to and including five, with varying amounts and positions of chlorine substitution.	-

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis
Hydroxyde dammonium 1336-21-6	Toxic Corrosive
Naphtalène 91-20-3	Toxic
Isopropylbenzène 98-82-8	Toxic Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque :

DOT, États-Unis

ONU/n° d'identification	UN 1950
Nom d'expédition	Aérosols, non-flammable
Classe de danger	2.2

IATA

ONU/n° d'identification	UN 1950
Nom d'expédition	Aérosols, Corrosive Liquid Acidic Inorganic N.O.S. (Hydrofluoric Acid)
Classe de danger	2.2

IMDG

ONU/n° d'identification	UN 1950
Nom d'expédition	Aérosols, non-flammable
Classe de danger	2.2

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**Inventaires internationaux**

TSCA	Est conforme
DSL/NDL	-
EINECS/ELINCS	-
ENCS	-
IECSC	Est conforme
KECL	-
PICCS	-
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :

- TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales des États-Unis**SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
2-Butoxyéthanol - 111-76-2	1.0
Dipropylèneglycolmonométhyléther - 34590-94-8	1.0
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol - 112-34-5	1.0
Hydroxyde d'ammonium - 1336-21-6	1.0
Naphtalène - 91-20-3	0.1
1,2,4-Triméthylbenzène - 95-63-6	1.0

Catégories de danger selon SARA**311/312, États-Unis**

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Non
Danger de dépressurisation soudaine	Non

Danger de réaction

Non

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Hydroxyde d'ammonium 1336-21-6	1000 lb	-	-	X
Naphtalène 91-20-3	100 lb	X	X	X

CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	CERCLA/SARA (États-Unis), quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ), États-Unis
Hydroxyde d'ammonium 1336-21-6	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ
Naphtalène 91-20-3	100 lb 1 lb	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ RQ 1 lb final RQ RQ 0.454 kg final RQ
Isopropylbenzène 98-82-8	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
2,2-Iminodiéthanol 111-42-2	100 lb	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ

Réglementations étatiques des États-Unis**Proposition californienne 65**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition californienne 65
cocamide diethanolamine 68603-42-9	Carcinogène
Naphtalène 91-20-3	Carcinogène
Isopropylbenzène 98-82-8	Carcinogène
2,2-Iminodiéthanol 111-42-2	Carcinogène

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
2-Butoxyéthanol 111-76-2	X	X	X
Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8	X	X	X
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	X	-	X
Hydroxyde d'ammonium 1336-21-6	X	X	X
Naphtalène 91-20-3	X	X	X
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	X	X	X
Diéthylbenzène 25340-17-4	X	-	-
Isopropylbenzène 98-82-8	X	X	X
2,2-Iminodiéthanol 111-42-2	X	X	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro Sans objet

d'enregistrement de pesticide

16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	Dangers pour la santé	Instabilité	0	-	<u>HMIS</u>
	2				
Dangers pour la santé	Dangers physiques	0	Protection individuelle		
2			B		

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)
HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 14-juin-2020

Avis de non-responsabilité

Illinois Tool Works Inc. believes the information contained in this data sheet is accurate as of the date compiled. However, Illinois Tool Works Inc. makes no warranty, express or implied, as to the accuracy, reliability or completeness of the information. User is responsible for evaluating whether such information or this product is fit for a particular purpose and suitable for a particular use or application. The information in this data sheet may not be valid if this product is used in combination with other products or in processes for which it was not designed. Illinois Tool Works Inc. disclaims any liability for consequential or incidental damages of any kind, including lost profits, arising from the sale or use of this product. Ensure you have the most current version of this data sheet by contacting us or reviewing our web site.

Fin de la Fiche de données de sécurité